L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS
MARDI MATIN, 5 JANVIER.

FEUILLETON

LES DEUX FEMMES DU MAJOR.

PAR

CLAIRE DE CHANDENEUX.

[illegible]

Les enfants entouraient encore la [illegible] qui leur distribuait les amandes et les [illegible] du dessert.

Elle s'interrompit pour saluer le major d'une belle révérence cérémonieuse et allonger une bourrade à l'aîné des garçons, trop long à se lever devant le supérieur de son père.

—Ne vous dérangez point, madame; je viens pour le service, un peu tard, il est vrai, et vous en fais mes excuses.

Le capitaine-trésorier s'empressa d'ouvrir la porte de son bureau; il n'osait pas espérer que ce fût encore la somme annoncée.

Quand il aperçut les billets bleus émergeant de la tunique du major, il eut regret de ses soupçons et honte de ses inquiétudes.

—Voici les deux mille francs, dit gravement M. Jouanny; ils nous donnent une leçon salutaire. J'ai eu tort de vous les demander.

—Oh! monsieur le major, je savais à qui je les remettais.

—Quand vous aurez mon grade, mon cher Rimbaut, ne cédez jamais à la tentation de demander un service de ce genre à un inférieur, qui se compromet en l'accordant. On souffre trop de semblables irrégularités, quand on a eu la faiblesse de les commettre.

Et comme le capitaine-trésorier le regardait, surpris de l'entendre ainsi s'accuser, le major ajouta avec noblesse:

—Après le mauvais exemple que je vous ai donné, ceci est mon amende honorable.

Ils se serrèrent la main sans rien ajouter. Le major reprit et déchira le bon tiré de la caisse, y vit réintégrer la somme, et s'en alla plus heureux qu'il ne l'avait jamais été à Douai.

Mme Rimbaut ne manqua pas de lui adresser un nouveau salut, encore mieux tourné que le premier; mais, quand elle l'eut vu disparaître, sa physionomie revêtit une expression de dédaigneuse.

—Ces jeunes, murmura-t-elle, ils ont toujours des têtes bouleversées!

Le major Durajoux arriva le samedi soir, mais ce ne fut que le dimanche qu'arriva la lettre si attendue de Mme Jouanny [illegible].

On avait hypothéqué le reste du verger pour 2,500 francs, qu'elle envoyait en une traite sur un banquier de Douai. Il lui restait, de moins, l'illusion de se croire propriétaire de ce cher petit coin fleuri.

Aimée Jouanny baisa perpétuellement [illegible] irrégulière de cette pauvre [illegible] qu'il aimait et qu'il faisait souffrir. Il lui écrivit aussi pour la remercier avec tout son cœur ému, puis il [illegible] Mme de Gaumont.

Celle-ci, une étrangère, lui avait rendu [illegible] et le repos avec une hardiesse [illegible] dont il la bénissait passionnément dans le secret de ses pensées.

Il ne l'avait point revue.

(A continuer.)

[illegible]

Il la [illegible] de [illegible].

Ce soir-là, dans la solitaire petite chambre [illegible] profonde [illegible].

[illegible]

Son obéissance [illegible].

[illegible]

Simplement elle lui donna les billets, simplement il les prit.

Pour remercier, il ne trouva qu'un mot:

—Quelle amie vous êtes!

Elle rougit de joie, comme si cet éloge était vraiment bien le seul qu'elle ambitionnât.

—Allez bien vite, maintenant, fit-elle en le poussant vers la porte.

Il franchit au pas gymnastique la distance qui séparait la rue de la Madeleine de la rue Jean-de-Bologne. A la porte du ménage Rimbaut, il se composa une figure calme, ou du moins l'essaya-t-il.

[illegible]

AMÉNAGEMENT D'HIVER.

[illegible] Nouvelle-Orléans [illegible] Madisonville et Covington [illegible].

CAMELIA,

Capitaine Hanover,

[illegible] le LUNDI et le [illegible] MARDI, à l'arrivée du convoi [illegible] SAMEDI, à l'arrivée [illegible] l'après-midi [illegible] Old Landing [illegible] LUNDIS et JEUDIS matin [illegible].

CAMELIA [illegible] Agent.

[illegible] SAMEDIS, à [illegible]

NATCHEZ,

T. P. Leathers, capitaine, J. R. Muse, commis. [illegible] Vicksburg et [illegible] Yazoo, Tallahatchie [illegible] Memphis, Cairo et [illegible].

[illegible] CARLIN, 4 Tchoupitoulas.

Paquet Régulier de Grand Ecore, [illegible] MARDI, 5 janvier, à 5 heures P. M.

[illegible] Montgomery, Alexandrie [illegible] Rivière Rouge. Le bateau [illegible].

SEMINOLE.

Capitaine M. C. Mitchell, commis Jos. C. Robbins, [illegible] l'état de la rivière [illegible].

Pour fret et passage, s'adresser à LORD & MCPEAKE, Agents, No. 46 de la rue du Camp.

Compagnie de Paquebots du peuple.—La Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore. Départ, tous les JEUDIS à 5 heures P. M.

[illegible]

GARRY OWEN,

[illegible]

OUACHITA.

[illegible] les Mercredis à 5 h. [illegible] Washington [illegible] Shreveport [illegible] Bayou [illegible].

BERTHA,

[illegible]

[illegible] COTTON & EPPLER [illegible].

Pour les Attakapas et l'Atchafalaya.

[illegible] SAMEDI [illegible].

IDA,

[illegible] A. MEYNIER [illegible]

[illegible] HILL & CARLIN, No 4 rue Tchoupitoulas.

Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore Packet.

Jour de départ, samedi, 2 janv. à 5 P. M.

[illegible] Montgomery [illegible].

NOUVEAU BART-ABLE

[illegible] C. HAMILTON, com [illegible] 33 rue du Camp [illegible] 106 rue Commune [illegible] 9 Commercial Place.

Paquebot de la Nlle-Orléans, de la Cote, de Baton Rouge et du débarcadère de Wall.

DÉPART tous les LUNDIS à 5 heures P. M., et tous les VENDREDIS, à 10 heures A. M., à [illegible] VENDREDI, 23 octobre. Le bateau à vapeur

B. L. HODGE,

Capitaine P. Mc Elroy.—Commis, F. Bergeron et L. A. Comstock.

[illegible] tous les DIMANCHES et MERCREDIS soir.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à E. O. MELANÇON, No 30 de la rue Conti.

Pour la Côte, Bâton-Rouge et Grosse Tête Landing.

Le bateau à vapeur ST. JOHN, [illegible] Allen Jumel; [illegible] Bonsié et S. Hero, commis, [illegible] MERCREDIS [illegible] LUNDIS et DIMANCHES [illegible] LUNDIS et VENDREDIS.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. O. MELANÇON, No 30 de la rue Conti.

Paquebot de la Côte et de Lafourche.

A dater du MERCREDI, 3 novembre, [illegible] la Côte et Lafourche, le bateau à vapeur

HENRY TETE,

[illegible] Charlet [illegible] DIMANCHE à [illegible] MARDI, à midi, et le JEUDI [illegible] LUNDI [illegible] MERCREDI [illegible] VENDREDI [illegible].

Le bateau à vapeur

LIZZIE HOPKINS,

Capt. N. Z. Dupuis, commis M. [illegible]

Partira de la Nouvelle-Orléans, le LUNDI, à 5 heures P. M., le VENDREDI, à 10 heures A. M., [illegible] 2 novembre. Retour [illegible] MERCREDI [illegible].

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. RIVET, No 30 rue Conti.

Paquebot Régulier de la Côte—Donaldsonville et Lafourche.

Départ tous les LUNDIS et JEUDIS à 5 P. M. Le beau bateau

SEMINOLE,

Capitaine Joe Dalferes; partira les jours susdits [illegible] du haut de la rue Conti [illegible].

[illegible] BIEF & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas [illegible].

JUST COMES, Agent de la Côte.

Pour la Côte au-dessus de la ville.

[illegible] la Nouvelle-Orléans, la Côte et le débarcadère du Convent [illegible] par semaine [illegible] le bateau à vapeur

MARY IDA,

Capitaine [illegible], commis J. L. Boyd, partira de la Nouvelle-Orléans [illegible] MARDI, 22 septembre 1874, tous les MARDIS [illegible] et SAMEDIS à 10 heures du matin [illegible] MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES, pendant le jour.

Pour la Côte au-dessous de la ville.

Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin.

Pour les forts, la station de la Quarantaine [illegible] les habitations et tous les débarcadères, le bateau à vapeur

ST. MARY,

[illegible] capitaine Fred Prolat, [illegible] A. Saicihuayere, commis [illegible] Samedi seulement [illegible] jusqu'aux Forts.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.

LIGNE POSTALE

DE NEW-YORK AU HAVRE.

Les nouveaux et splendides [illegible] de cette ligne [illegible] quai de la compagnie No. 55, [illegible] du Nord—

SAINT-LAURENT, Recoules, samedi, 9 janv.
FRANCE, Trudelle, jeudi, 21 janvier.
VILLE-DE-PARIS, Lachesne, jeudi, 4 février.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin) Première cabine, $125; Seconde cabine, $85.

Billets d'excursion à prix réduits.

Installation parfaite pour quelques passagers d'entrepont à $35.

Les voyageurs [illegible] sur le continent européen ou [illegible] en prenant les steamers de cette ligne évitent les risques inutiles de voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

Pour fret ou passage, s'adresser à

GEO. MACKENZIE,
Agent, 58, Broadway, New-York,
ou à L. GRANT, Agent,
nov—12 Gallier Court, Lettre H, N. O.

LIGNE DE

STEAMERS DU HAVRE

— ET DE LA —

NOUVELLE-ORLÉANS.

Les steamers suivants, qui sont de première classe et voyagent sous pavillon espagnol seront expédiés de la Nouvelle-Orléans pour le Havre directement:

ESPARTERO,	CASTELLAR,
PELAYO,	CORTES,
RIVERA,	COTON,
QUEVEDO,	(d'autres en construction.)

Ils passent la barre en tout temps, sans retard.

Pour fret ou passage (excellents emménagements, bonne table, y compris le vin.)

S'adresser à

F. INGATE, agent,
No 14 de la rue de l'Union,
Nouvelle-Orléans.

20juill—1an

STEAMERS—LIVERPOOL

LIGNE D'ETAT.

STATE OF LOUISIANA, 2500 tonneaux, Lieut. Johnson, R. N. R.
STATE OF MINNESOTA, 2400 tonneaux, Lieut. George Hamlin, R. N. R.
STATE OF ALABAMA, 2400 tonneaux, capt. D. Flint.
STATE OF VIRGINIA, 2500 tonneaux, capt. Moodie.
STATE OF PENNSYLVANIA, 2500 tonneaux, capt. Knight.
STATE OF GEORGIA, 2500 tonneaux, capt. L. Cooper.
STATE OF NEVADA, 2500 tonneaux, cap. Brace.
STATE OF FLORIDA, 2500
STATE OF INDIANA, 2500 capt. Sadler.

La compagnie émet des traites payables sur demande, et qui peuvent servir dans toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande ou de l'Europe.

Elle vend des billets de retour (bons pour douze mois) et des billets pour toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande ou de l'Europe.

Des billets d'immigrants (payés d'avance) pour les personnes qui désirent faire venir leurs amis ici.

De la Nouvelle-Orléans à Liverpool directement.

Le steamer

STATE OF MINNESOTA

partira de son quai, poteau 33, Troisième district, vis-à-vis du Liverpool Bonded warehouse, le

JEUDI, 31 Décembre.

S'adresser à

A. K. MILLER & CO., Agents,
Au No 35 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.
6juillet—1 an

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

POUR BREME,

via le Havre et Southampton.

Départ, MARDI, 5 Janvier, à sept heures du matin.

Le steamer allemand

FRANKFURT,

Capitaine G. MEYER, partira de son quai, au poteau 41, Quatrième District, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour passage, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & CO., agents,
No. 42 de la rue de l'Union.

BREME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Havre, à Southampton et la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier

Départ:

	De Breme.	De la Nlle-Orléans.
Frankfurt...	1 déc.	5 janv.
Koeln...	15	17
Hannover...	12 janv.	14 fév.
Frankfurt...	9 fév.	11 mars.

Les autres jours de départ seront annoncés plus tard.

En [illegible] les steamers toucheront [illegible] Havane, et dans [illegible] Havre et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE.

De Brême, Southampton, ou Havre à la Nouvelle-Orléans:

Chambres... $[illegible]
Entrepont... 45

De la Nouvelle-Orléans au Havre, à Southampton, au Havre ou à Brême:

Chambres... $150 en or.
Entrepont... [illegible]

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambre... $25 en or.
Entrepont... 15

[illegible]

Pour plus de détails, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
6 août—1an Au No 42 de la rue de l'Union.

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:

KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES.

Le steamer

GEO. CROMWELL,

Crawford, commandant, partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, SAMEDI, 9 janvier, à 8 h. A. M.

Passage... $30.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,
mai—1an [illegible]

POUR VERA CRUZ.

Tampico, Tuxpan, Campeche, Progreso, La Havane et New-York,

LIGNE de steamers de la malle, de New York, de la Havane et du Mexique.

La ligne est composée des steamers

CITY OF MEXICO.......Capt. W. B. Sherwood,
CITY OF MERIDA.......Capt. L. F. Timmerman,
CUBA.........Capt. J. W. Reynolds.

Le steamer

CITY OF MEXICO,

Commandant W. B. Sherwood, partira de son quai au pied de la rue Calliope, 1er District, le SAMEDI, 9 janvier, à 8 heures du matin.

Passage pour Vera Cruz......... $60 en or.

F. ALEXANDRE & SONS,
33 Broadway, New York.

Pour fret ou passage, s'adresser à

J. M. WITHERSPOON, Agent,
[illegible] rue Carondelet.

Le steamer CUBA partira le 30 janvier.
13 nov—1 an.

Philadelphie via la Havane.

PHILADELPHIA AND SOUTHERN Mail Steamship Company.

POUR PHILADELPHIE via la HAVANE.

Transportant la malle des Etats-Unis.

JUNIATA, comm. J. W. Catherine, 1300 tonneaux
YAZOO, do. L. D. Barrett, 1400 tonneaux
TONAWANDA, do. C. C. Wiltbank, 814 tonneaux
G. W. LORD, L. Colton, 1000 tonneaux

Départ, VENDREDI, 15 janvier, à 5 heures P. M.

Le beau steamer de 1ère classe,

G. W. LORD,

Commandant L. Colton,

Partira de son quai, en face de la Place Jackson, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Passage pour la Havane (monnaie des E. U.) $35
Passage pour Philadelphie...
Billet donné à New-York pour toute voyage... [illegible]

Pour fret ou passage, s'adresser à

EDWARD A. YORKE, Agent,
au coin des rues Carondelet et Gravier.
4 nov—1 an.

Germania Insurance Company

Bureau, No 124 rue Commune,
NOUVELLE-ORLEANS.

ETABLIE EN 1866.

Capital payé...........$300,000

Assurances contre les risques du feu, de la mer et des rivières.

Les pertes sont réglées avec promptitude aux conditions les plus libérales.

FRED. DEL BONDIO........Président.
H. ZUBERBIER........Vice-Président.
EMIL MAIER........Premier Secrétaire.
H. E. MARBURG........Second Secrétaire.
F. BERGER........Inspecteur.

Directeurs:

Geo. Binder, (maison Lessassier & Binder)
A. H. Braughn (maison Braughn, Buck & Diskel spiel)
P. W. Dielmann, (maison Miller & Dielmann)
H. Gretenberger, (maison Clason & Co.)
W. Goldenbow, (maison Goldenbow & Kelly)
G. L. L. Mayer, (maison Mayer Bros.)
L. Reder, (maison L. Reder & Co.)
Frank Vatter, (maison Vatter & Blank)
H. Zuberbier, (maison Schneider & Zuberbier)
F. M. Zeigler, (maison Schmidt & Zeigler)

J. Armbruster,	J. Kohn,
Adam Gaiser,	Louis Grunewald,
Jacob Hassinger,	H. F. Klumpp,
Hy. Oertling,	H. Schulz,
Thomas Schert,	R. F. Theurer,
P. Thornhill,	J. J. Weckerling,
J. Vestjel,	Fred. Del Bondio.

CHEMINS DE FER.

THE MOBILE LINE.

[illegible]

On and after November 16, 1874.

Trains leave depot foot Canal street as follows:

EXPRESS AND MAIL DAILY, at 8 10 A. M. [illegible]

Express and Mail daily at 8 [illegible] p. m.

Through night Express, daily at [illegible].

This is the only line running PULLMAN PALACE CARS to Louisville, St. Louis and Chattanooga.

Office corner Camp and Common streets, opposite City Hotel.

C. H. ALLEN, General Superintendent.

E. P. SHUTE, General Passenger Agent.

LIGNE DE JACKSON.

[illegible]

A partir de 16 Novembre 1874.

Les trains partiront du dépôt, au pied de la rue du Canal comme suit:

EXPRESS ET MALLE, TOUS LES JOURS, à 8 10 heures du matin.

Express du soir tous les jours à 4 h heures p. m.

Les trains arriveront à la Nouvelle-Orléans. Express et malle, tous les jours, à 2 h. P. M. Express du soir, tous les jours à minuit.

C'est la seule qui ait des CHARS PULLMAN jusqu'à Louisville, St. Louis et Chattanooga.

Bureau, coin Camp et Commune, vis-à-vis le City Hotel.

E. P. SHUTE, Agent-Général pour les passagers.

C. H. ALLEN, Surintendant-Général. 21 déc

[illegible]

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, St-Louis et Chicago.

Les trains partent et arrivent comme suit: (Du dépôt, au pied de la rue des Calliope.)

A partir du 28 décembre

DÉPARTS.	ARRIVÉES.
Express.......7:00 A. M.	Express.......11:30 P. M.
Malle.......5:00 P. M.	Malle.......11:15 A. M.

CHARS DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A ST. LOUIS, CHICAGO ET LOUISVILLE.

Un seul changement de chars dortoirs jusqu'aux villes de l'Est.

Vente de billets et renseignements au No. 22 de la rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent.

E. D. FROST, Directeur-Général. 11 avril

[illegible]

New Orleans, St. Louis & Chicago R. R. Co. (Great Jackson Route.)

(From Calliope street Depot.)

From December 28—1874

DEPART.	ARRIVE.
Express........7:00 A. M.	Express........11:30 P. M.
Mail........5:00 P. M.	Mail........11:15 A. M.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO ST. LOUIS, CHICAGO, AND LOUISVILLE.

Only one change of sleeping cars to Eastern cities.

Tickets for sale and information given at 22 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON, Agent.

E. D. FROST, General Manager. april 1[illegible]

Chemin de Fer Pontchartrain.

[illegible]

L'extrémité du chemin, en ville, est établie à l'ancien dépôt, rue des Champs-Elysées, près la Levée.

Excursion au Lac—aller et retour, le même jour, [illegible] cents. Pour les enfants au-dessous de 12 ans, [illegible] cents.

[illegible] 15 cents pour aller et autant pour le retour.

Départs de la ville.	Départs du Lac.
[illegible]	[illegible]

Les dimanches les trains partiront toutes les heures, dès 2 heures de l'après-midi.

Les passagers qui désirent s'arrêter à Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant le départ du train.

C. H. ALLEN, Surintendant-général.

[illegible]

GRAND CHEMIN DE FER DE LA

Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la Malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT HEURES A. M., et se relie au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 heures A. M.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Lafourche et Lockport, sera transporté [illegible] à vapeur pour toute la route.

[illegible]

GEO. PANDELY, Surintendant, au coin des rues [illegible].

Pour fret ou passage s'adresser à [illegible] CHS. A. WHITNEY & CO., Agents.

Compagnie d'Assurance Mutuelle — DE LA — Nouvelle-Orléans.

Au coin des rues Canal et Camp.

QUATORZIÈME ETAT ANNUEL.

[illegible]

[illegible]	$414,963 56	
[illegible]	101,150 63	
[illegible]	42,574 54	
Total		$558,688 [illegible]
[illegible]		
[illegible]	71,778 46	
Montant net des primes		$[illegible]
Réassurances	$ 42,[illegible]	
Pertes [illegible]		
Pertes sur mer	67,172 [illegible]	
Pertes sur rivière	5,771 [illegible]	
		$360,012 04
Dépenses, taxes, etc.		17,409 45
Commissions des affaires		[illegible]
Rabais		36,771 60
Intérêt [illegible]		
[illegible]		50,000
		617,81 [illegible]
Réserve pour réclamations non réglées		3,361
Actif de la Compagnie est comme suit:		
En caisse		$ 40,[illegible]
Effets à recevoir, pour primes		15,077 [illegible]
Bonds de la ville et autres bonds		126,000 00
Actions de la Compagnie du gaz et autres		82,314 [illegible]
Billets, garanties et billets hypothécaires		275,738 [illegible]
Primes en voie de recouvrement		106,279 [illegible]
Comptes en Angleterre		4,500
Primes d'agence pour décembre		11,0[illegible]
Mandats		
Succursale		6,799
Coton Factory		4,534
[illegible]		1,079
Propriété au coin des rues Canal et Camp		71,[illegible]
Autres propriétés foncières		26,532 [illegible]
Dû par des compagnies d'assurance		7,606 74
		$774,505 77
Dépréciation		99,509 [illegible]
Valeur sur le marché, au comptant		$676,944 [illegible]

PASSIF.

Capital	$500,000 00
Risques non expirés	125,605 [illegible]
Intérêt sur le capital, dû en février	25,000 00
Intérêts et dividendes non collectés	11,418 1[illegible]
Effets à payer	1,716
Réclamations non réglées	8,361 7
Réserve de 2 1/2 pour cent sur les pertes	[illegible]

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

Signé sous serment, par devant moi, ce [illegible] janvier A. D. 1874.

F. CHS. COUVELLIER, Notaire Public.

Au No 140 de la rue Gravier, Nlle-Orléans.

Le dividende—intérêt semi-annuel de cinq pour cent, dû le premier lundi de février, sera payé aux actionnaires à partir de la dite date.

DIRECTEURS:

Geo. Urquhart,	E. Payro,
H. Gally,	Jacob Forstall,
G. W. Babcock,	Aug. Reinhard,
T. Bailly Blanchard,	E. Mittenberger,
A. Schreiber,	W. B. Schmidt
Chas. Lafitte,	Tuyes.

Louisiana Savings Bank

—AND—

Safe Deposit Company,

Au No. 51 de la rue du Camp.

CAPITAL..........$500,000

E. C. PALMER, président.
JAS. JACKSON, vice-président.

—DIRECTEURS:—

ED. CONERY,	FRED. WING,
J. H. KELLER,	W. H. THOMAS,
DAVID WALLACE,	JAS. JACKSON,
	E. C. PALMER.

Le capital de la banque est une garantie pour les déposants. L'institution reçoit des dépôts de cinquante cents et plus et paie un intérêt de six pour cent.

[illegible] WALTON, Caissier.

MAISON ÉTABLIE EN 1855.

Dépôt des Moulins à Coton "Eagle"

— ET DE —

MACHINES DE TOUTE SORTE

W. L. CUSHING,

Au No 61 de la rue [illegible]
Nouvelle-Orléans.

LE plus grand et [illegible] Machines de toute sorte [illegible] du Moulin à Coton [illegible] de W. L. CUSHING [illegible] le meilleur MOULIN A COTON [illegible] APPAREILS A SUCRE [illegible] CHAUDIÈRES A SUCRE [illegible] MACHINES A VAPEUR [illegible] COUCHE, POULIES, COUSSINETS ET MANCHONS d'Arbre de Couche [illegible].

Les Marchands de la campagne [illegible].

[illegible]

Médaille en or pour le meilleur Moulin à Vapeur [illegible].

Médaille en or pour [illegible].

Premier Prix pour [illegible] (Head Blocks) de Moulin à Scie.

Premier Prix pour le meilleur [illegible].

Premier Prix pour la meilleure [illegible].

Premier Prix pour la meilleure Machine à Vapeur.

[illegible]

Premier Prix pour [illegible] d'Arbre de Couche (Couplings).

Premier Prix pour [illegible] (Hangers).

Premier Prix pour la meilleure [illegible].

[illegible]

MOULIN A COTON "EAGLE" PERFECTIONNÉ.

La grande popularité des Moulins à Coton de l'Aigle est fondée sur le fait bien connu qu'ils sont les plus sûrs [illegible].

Plus de 17,000 de [illegible] ont déjà été vendus par [illegible].

[illegible]

PRIX:

[illegible]

Tous ordres doivent être adressés à W. L. CUSHING, No 61, rue St-Charles.

MOULINS A SUCRE VICTOR
Evaporateurs de COOK.

Un grand assortiment de toutes grandeurs de moulins à sucre VICTOR et d'évaporateurs de COOK [illegible] CHAUDIÈRES à sucre [illegible].

A vendre par W. L. CUSHING.

"La Reine du Sud"

Moulins à Maïs — ET A — FARINE — DE — STRAUB.

Ces moulins célèbres [illegible] sont vendus avec garantie par W. L. CUSHING.

MACHINES A VAPEUR PORTATIVES [illegible] 1,000 EN USAGE.

Par la satisfaction constante que ces machines à vapeur donnent généralement [illegible] DE DONNER LA [illegible] PORTE ET LA PLUS [illegible] A VAPEUR QUI SOIT SUR LE MARCHÉ AMÉRICAIN.

[illegible]

W. L. CUSHING, [illegible]

CHAUDIÈRES A SUCRE EN FER DU TENNESSEE.

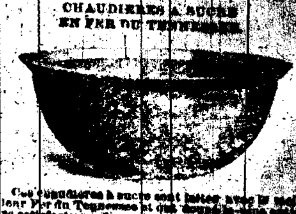

Ces chaudières à sucre sont faites avec le meilleur Fer du Tennessee [illegible] pleine satisfaction [illegible] brique. Toutes grandeurs [illegible] L. CUSHING.

Au No 61 de la rue St-Charles

LES MEILLEURES PRESSES A COTON.

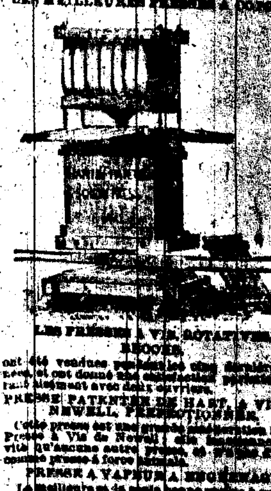

LES PRESSES A VIS ROTATIVES [illegible] ont été vendues [illegible]

PRESSE PATENTÉE DE HART, A VIS DE NEWELL, PERFECTIONNÉE.

[illegible]

PRESSE A VAPEUR A ENGRENAGE.

[illegible] QUE D'HUILE UNION [illegible]

A vendre à l'entrepôt [illegible]

ASSURANCES.

Commercial Insurance Company of New Orleans.

[illegible]

Home Mutual Insurance Company DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMÉMENT aux [illegible]

[illegible]

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

[illegible]

[illegible] RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIERES [illegible]

[illegible]

DIRECTEURS:

[illegible]

RAPPORT SUR L'ETAT DE LA Banque Nationale Mutuelle de la Nlle-Orléans,

[illegible]

ASSURANCES.

HUITIÈME ETAT ANNUEL

— DU —

FACTORS' AND TRADERS' Insurance Company,

[illegible]

PRIMES PAYÉES, ÉPUISÉES.

[illegible]

Compagnie d'Assurance "Hope" DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

[illegible]

Mutual Aid and Benevolent Life Insurance [illegible]

[illegible]

RAPPORT SUR L'ETAT — DE LA — Banque Nationale de l'Etat DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

[illegible] 1er Mai 1874.

[illegible]

ASSURANCES.

BUREAUX DU Factors' and Traders' Insurance Company.

[illegible]

HARMON DOANE, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président.
[illegible] A. PALFREY, Secrétaire.

DIRECTEURS:

[illegible]

Second Etat de Situation

— DE LA —

[illegible] D'ASSURANCE [illegible]

NOUVELLE-ORLEANS.

[illegible]

Mechanics' And Traders' INSURANCE COMPANY,

Au No. 16 de la rue Carondelet.

QUATRIÈME ETAT ANNUEL.

[illegible]

LLOYD R. COLEMAN, Président.
SAMUEL A. WHITE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nlle-Orléans.

[illegible] 20 septembre 1874.

CHAS. A. AUDRY, Notaire Public.

[illegible]

DIRECTEURS:

C. W. Allen,	[illegible]
[illegible]	[illegible]
C. H. C. Brown,	[illegible]
John D. Cobb,	[illegible]
Geo. W. Church,	[illegible]
[illegible] Campbell,	[illegible]
Lloyd R. Coleman.	[illegible]

[illegible]

LA LOI DU 26 DÉCEMBRE [illegible]

[illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle — des — Marchands de la Nlle-Orléans,

[illegible] RUE DU CANAL.

[illegible] ETAT ANNUEL.

[illegible]

PAUL FOURCHY, Président.

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

[illegible] CUVELLIER, Notaire Public.

[illegible]

P. [illegible]	M. Puig,
D. A. [illegible]	D. Mc Coard,
P. Fourchy,	J. M. Allen,
L. F. [illegible]	S. L. [illegible]
M. W. [illegible]	Chas. Lafitte.

VINGT-[illegible] ETAT ANNUEL

— DE LA —

Compagnie d'Assurance Mutuel du Crescent.

[illegible] 1874.

[illegible]

W. R. EVANS, [illegible]

[illegible]

DIRECTEURS:

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud.

CAPITAL PAYÉ.............$500,000

[illegible] ETAT ANNUEL.

[illegible]

Directeurs pour 1874—

GEO. G. GAINES,	JAS. I. DAY,
J. J. HART,	GEO. JONAS,
HENRY RENSHAW,	[illegible]
HUGH WILSON,	[illegible]
B. [illegible]	[illegible]
CHAS. MACREADY,	[illegible]
W. H. SEYMOUR,	[illegible]
RICHARD FLOWER,	[illegible]
J. W. [illegible]	R. T. BUCKNER,
[illegible]	[illegible]
J. C. MORRIS.	ISAAC L. HARR.

[illegible]

The Freedman's Savings & Trust Co.

[illegible]

No 122, Rue du Canal.

[illegible]